

ces régions. La deuxième ne prévoit qu'un seul pipeline pour ces mêmes régions, mais accorde une plus grande place au pétrole brut synthétique extrait des sables pétrolifères et des pétroles lourds de l'Ouest canadien ainsi qu'à l'électricité.

### 13.13.1 Financement du pétrole

Le montant total des investissements dans le secteur pétrolier, sables pétrolifères et raffinage compris, est établi à \$42 milliards dans la deuxième analyse et à \$49 milliards dans la première. Les grandes entreprises pétrolières réussiront probablement à financer tous les investissements qu'elles prévoient, et leur situation financière solide devrait leur permettre d'emprunter, au besoin, pour améliorer l'économie des projets relatifs aux sables pétrolifères ou aux pétroles lourds. Les entreprises de moindre envergure, surtout les entreprises canadiennes, ne jouiront sans doute pas des mêmes possibilités de financement. Les règles relatives à la participation canadienne peuvent accroître leurs chances, mais le manque de capitaux pourra limiter leur accès aux sables bitumineux et aux ressources excentriques.

L'exploitation non classique du pétrole et du gaz et la mise en valeur des ressources excentriques posent de nouveaux défis à l'industrie pétrolière. Il faudra peut-être recourir à des moyens de financement nouveaux. L'industrie se tournera sans doute davantage vers le secteur non pétrolier, si l'exploitation des ressources excentriques ou la récupération tertiaire s'avère moins profitable qu'on ne l'avait espéré. Le système de surveillance des rentrées de capitaux et des dépenses d'investissement déjà en place fournira les avertissements voulus au gouvernement si cette orientation devait nuire à la réalisation des objectifs énergétiques nationaux.

### 13.13.2 Financement des pipelines

Les investissements prévus dans les pipelines se situent à \$17 milliards dans la deuxième analyse et à \$28 milliards dans la première, l'écart provenant en majeure partie de la construction de deux pipelines additionnels dans les régions excentriques. Les études sur les pipelines peuvent être divisées en deux segments distincts: les pipelines classiques du Sud du Canada, et la construction et l'exploitation de pipelines dans les régions excentriques. Les conditions financières diffèrent tellement d'un secteur à l'autre qu'il vaut mieux considérer chacun séparément.

**Pipelines classiques.** Les investissements dans ce secteur se limiteront au remplacement et à l'expansion des canalisations existantes, et à l'addition possible de nouvelles canalisations comme celles du réseau projeté entre le Québec et les Maritimes. Ces investissements pourront être financés par les méthodes normales et ne devraient présenter aucune difficulté.

**Pipelines excentriques.** L'industrie actuelle des pipelines fournira sans doute des sommes considérables pour la construction de réseaux de transport dans les régions excentriques. Toutefois, environ 75% des investissements seront financés par des emprunts, probablement pour des projets particuliers. Les marchés de capitaux nationaux et étrangers pourront absorber ces emprunts si les conditions sont convenables, mais il faudra peut-être offrir aux créanciers une compensation quelconque pour les risques encourus, par exemple une certaine forme de participation aux bénéfices.

### 13.13.3 Coût de l'énergie électrique

La production de l'énergie électrique représente l'investissement le plus considérable, soit \$90 milliards selon la première analyse et \$110 milliards selon la seconde. Le principal problème est, semble-t-il, qu'au cours des 15 prochaines années l'importance accordée au développement des centrales hydrauliques et nucléaires transformera les risques des demandes d'emprunts de la part des services d'électricité. Les additions de puissance exigeront dans la plupart des cas des capitaux très considérables (aménagements nucléaires ou hydrauliques d'envergure), et vu l'accroissement des risques il faudra peut-être une plus grande participation des services d'électricité et des gouvernements. Comme la plupart des services canadiens d'électricité sont des sociétés